

Fiche thématique prévention/promotion de la santé pour structures pluriprofessionnelles de 1^{er} recours

Thème: Habitat et santé Qualité de l'air intérieur (QAI) et Perturbateurs endocriniens (PE)

Référentiels :

- Le plan national Santé Environnement (PNSE)
- Le Plan régional santé environnement 2017-2021 (PRSE 3)
- Le Projet Régional de Santé 2018-2022 (PRS2)
- Les actions du réseau d'allergologie de Franche Comté (RAFT) et de la Mutualité Française Bourgogne Franche Comté (MFBFC)
- Politique de prévention des « 1000 premiers jours » de vie de l'enfant
- Sites internet :
 - o Le portail régional en santé environnement : E-SET «<https://www.sante-environnement-bfc.fr/> »
 - o Le site Internet de l'ARS ars.bourgogne-franche-comte.sante.fr
 - o Le site Internet de l'ANSES « [Qualité de l'air intérieur](#) » et [Perturbateurs endocriniens](#) »
 - o Le site d'ATMO Bourgogne-Franche-Comté (association de surveillance de la qualité de l'air)

Actions pouvant être mises en œuvre :

Toute action coordonnée collective et multi-professionnelle à l'initiative des professionnels de santé de la MSP permettant :

- De partager les bonnes pratiques d'élimination et de réduction des perturbateurs endocriniens dans l'environnement des familles et enfants.
- De sensibiliser les patients sur l'importance des mobilités actives.
- D'améliorer l'information des patients sur la qualité de l'air intérieur et plus généralement sur l'environnement intérieur de leurs logements en faisant appel si nécessaire aux conseillères médicales en environnement intérieur (CMEI) de la Mutualité Française BFC ou du RAFT (réseau allergologie)

Exemples d'actions (liste non exhaustive) :

- Information, sensibilisation de la patientèle et/ou de la population du territoire (journée ou soirée d'information, affichage dans les locaux, séquences d'animation dans les locaux, ateliers Justin peu d'air...)
- Formation/information des PS

Indicateurs (non exhaustif) :

- Nombre d'actions d'information/sensibilisation menées par la MSP auprès de la patientèle et nombre de patients touchés
- Nombre de séances de sensibilisation ou de formation destinées aux PS

Partenaires :

- la fédération des maisons de santé (FEMASCO),
- Le réseau d'allergologie de Franche Comté (RAFT)
- La Mutualité Française BFC
- ATMO BFC
- Collectivités porteuses de projets sur les PE ou la QAI

Référent thématique ARS-Direction Santé Publique :

Bruno MAESTRI, Département Prévention Santé Environnement
ars-bfc-dsp-pse@ars.sante.fr